

CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT DU GARD
Arrondissement de Nîmes
Canton de Roquemaure
COMMUNE DE LIRAC

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mardi 22 octobre 2024 à 18 heures
à la mairie annexe – Salle du conseil municipal - Lirac

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Cédric CLEMENTE



Ci-dessous un imprimé pour donner pouvoir en cas de nécessité et au verso l'ordre du jour.

POUVOIR (1)

Je soussigné(e) (3)

donne pouvoir à

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de LIRAC
convoqué pour le 22 octobre 2024 à 18h :

- De prendre part à toutes les délibérations (2)
- D'émettre tous votes et signer tous documents (2)

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre
jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour
une cause quelconque

Fait à LIRAC, le (5)

- (1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
- (2) Rayer la mention inutile
- (3) Nom, Prénom, Adresse
- (4) N.B Validité : trois reports au maximum
- (5) Porter à la main : « Bon pour pouvoir » et signer

Village authentique



Mairie de Lirac
65, rue du Pont du Nizon
30126 Lirac

Téléphone accueil
04 66 50 01 54

Email
accueil@lirac.fr

Site internet
www.lirac.fr

"Mon village vit et
nous unit."

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance
du 22 octobre 2024

2/2

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal et des délibérations du Conseil Municipal du mardi 24 septembre 2024 ;
2. Rapport d'activité des services de l'agglomération du Gard rhodanien 2023 ;
3. Délibération portant sur l'autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2025 dans la limite des 25% du budget de l'exercice 2024 ;
4. Création d'une commission extra-municipale : Conseil des Jeunes ;
5. Délibération portant instruction donnée au Maire de porter la Commune Partie Civile dans une affaire d'infractions multiples à l'urbanisme ;
6. Délibération portant sur les travaux de dissimulation des réseaux secs – Rue du Pont de Nizon RD26 – Tranche 2 ;
7. Demande de subvention – DETR 2025 - dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 26 – Tranche 3 ;
8. Demande d'une subvention - DSIL 2025 - dans le cadre des travaux d'aménagement des places de la fontaine, des cèdres et Chantegrillet ;
9. Délibération portant attribution de la vente aux enchères ;
10. Vente d'une parcelle du domaine privé de la commune ;
11. Délibération portant sur une aide à un administré ;
12. Délibération portant sur une aide à une administrée ;
13. Questions diverses.

Le Maire,
Cédric CLEMENTE



Village authentique



Mairie de Lirac

65, rue du Pont du Nizon
30126 Lirac

Téléphone accueil

04 66 50 01 54

Email

accueil@lirac.fr

Site internet

www.lirac.fr

"Mon village vit et
nous unit."